



Intitulé du projet : Amélioration de la sécurité alimentaire et rétablissement des moyens d'existence des ménages les plus vulnérables affectés par l'Ouragan Matthew dans le Bas Nord-Ouest, le Haut Artibonite et l'île de La Gonâve.

APPEL A PROPOSITION

Objet : Acquisition de trois (3) lots de 300 chèvres de races créoles

DATE : 11 Juillet 2017

1- Mise en contexte

Dans le cadre du projet intitulé « *Amélioration de la sécurité alimentaire et rétablissement des moyens d'existence des ménages les plus vulnérables affectés par l'Ouragan Matthew dans le Bas Nord-Ouest, le Haut Artibonite et l'île de La Gonâve* » mis en œuvre avec l'appui de ECHO de l'union Européenne, Oxfam vient en appui aux agriculteurs afin de les faciliter l'augmentation de la production animale pour augmenter et améliorer le cheptel familial. Ce projet intervient dans le but de réduire les risques d'augmentation de la prévalence d'insécurité alimentaire aigue dans les communautés ciblées et contribuer a la restauration des moyens de vie des ménages sévèrement affectés par l'ouragan Matthew dans la commune d 'Anse-Rouge à travers plusieurs actions: renforcement des moyens d'existences (CFW, FFV), renforcement la production végétale, renforcement des capacités techniques et renforcement de l'élevage. Considérant que l'élevage caprin est une activité très économique au niveau de la communauté et que la majorité de la population dépend de la pêche, de l'agriculture et de l'élevage, Oxfam entend appuyer les éleveurs/agriculteurs à travers l'acquisition et la distribution de caprins forts et résistants de race créole. Ainsi, cette institution invite les fournisseurs ayant une expérience prouvée dans le domaine à présenter leurs offres techniques et financières pour l'achat de 900 chèvres créoles divisées en trois (3) lots de trois cents chacun.

2- Objectif de l'appel à proposition.

Trouver des distributeurs de caprins au niveau du pays qui sont en mesure de fournir trois lots de 300 chèvres créoles chacun en condition semi moderne.

3-Fiche signalétique des animaux recherchés.

Les animaux recherchés doivent répondre aux critères suivants :

Spécificités

Quantité : 3 lots de 300 chèvres

Taille au garrot : Au moins 60 cm

Poids : 25 à 35 Kg

Age : 8-10 mois

Race :	Créole
Stade physiologique :	En âge de reproduire
Couleur :	Variable
Santé :	Etre en bonne santé et exempt de déformation physique apparent (par exemple problèmes de dents, cécité, pourriture du pied, boiterie, etc.).
Parasite :	Exempt de parasites internes et externes.
Vaccin :	Vacciné contre l'Anthrax (charbon). Fiche technique dernière vaccination.

4- Obligations et tâches des fournisseurs.

Les fournisseurs auront pour devoir de:

- ⇒ Disposer d'une ferme d'élevage caprin ;
- ⇒ Avoir au moins 3 années d'expérience dans le domaine de la production et de la commercialisation de caprins de race indigène ;
- ⇒ Présenter les Documents prouvant qu'on est légalement enregistré dans les institutions étatiques (DGI, Ministère du commerce, Chambre de commerce, ...) ;
- ⇒ N'avoir jamais été l'objet de poursuites judiciaires pour manquement à ses engagements ;
- ⇒ Etre un fournisseur habituel de Oxfam serait un atout ;
- ⇒ Disposer d'un moyen de transport ;
- ⇒ Fournir chacun au moins un lot de trois cents (300) femelles caprines en âge de reproduction.
- ⇒ Etre en mesure de présenter la fiche technique de chaque caprin qui contient :
 - a) L'âge et le poids de chaque caprin,
 - b) La date de vaccination et la mention des principaux vaccins déjà reçus contre les maladies les plus courantes du pays par caprin,
 - c) La présentation de l'ascendance de chaque caprin s'avère nécessaire en vue de minimiser les risques de consanguinité.
 - d) L'alimentation habituelle des caprins c'est-à-dire les différentes formes d'aliments qu'on a l'habitude de les donner,
 - e) Les informations sur l'attitude des mères après la mise- bas doivent être précisées,
 - f) Des détails sur le taux de prolificité et de fertilité des parents,
 - g) Le comportement des mères vis-à-vis des prédateurs,
 - h) Les caprins doivent munir, dès leurs naissances, de boucles d'identification au niveau des oreilles portant le numéro de l'animal,
 - i) Les maladies fréquentes du troupeau,
 - j) Les caprins doivent être issues si possible d'un seul élevage,
 - k) Les caprins devraient être sur la ferme depuis au moins six mois.

5- Réception des animaux et traitements vétérinaires.

Le ou les fournisseur (s) sélectionné (s) dans le cadre de cet appel à proposition a pour obligation de transporter les animaux dans les sites de distribution de la commune d'Anse-Rouge. Au total 300 femelles/lot devront être livrées. Au moment de la livraison des animaux, les techniciens d'Oxfam seront en charge de vérifier le respect de l'ensemble des critères sus mentionnés. Dans le cas contraire, tous les animaux qui ne seront pas conformes aux critères prédéfinis seront automatiquement refusés.

6- Caractéristiques de la zone d'intervention.

Le projet intervient au niveau de la 1ere et de la 2eme sections communales de la commune de Anse Rouge, principalement dans les localités Hatte Dimanche, Tante, Atrel, Tiboule, Hatte Tilouis, Petit Crenage, Morne Antoine, Tete Bete, Petite Place et Gwo Gayac . Toutes les tronçons de routes sont en terre battue et difficilement accessibles pendant les pluies. C'est une zone à climat très aride et l'élevage est majoritairement pratiqué à la corde et en plein air.

7- Constitution des dossiers de candidatures.

Les « Propositions technique et financière » devront soumettre sous pli fermé et être constituées d' :

- Présentation des documents légaux de l'institution (Quitus, Patente et matricule fiscale)
- Une lettre de manifestation d'intérêts ;
- Une description détaillée des expériences du fournisseur dans le domaine;
- Une proposition financière;
- Un chronogramme de livraison à l'intérieur de la période du 3 au 25 Aout 2017.

8- Critères de sélection.

Après la réception des offres, le pouvoir adjudicateur sélectionnera la meilleure offre en fonction des critères ci-après, par ordre décroissant :

- ⇒ Exigences techniques (30 %)
- ⇒ Rapport prix (30 %)
- ⇒ Moyen de transport et respect du chronogramme (20 %)
- ⇒ Expériences dans le domaine avec Oxfam (20%)

9- Modalités de paiement.

Les paiements se feront en trois (3) versements suivant la progression de la livraison:

- ⇒ 50 % à la signature du contrat ;
- ⇒ 40 % après la livraison ;
- ⇒ 10 % un mois après la livraison ;

10- Remise de la documentation des « Propositions technique et financière ».

La période de réception des « Propositions technique et financière » est fixée au 31 Juillet 2017. Elles doivent être déposées au bureau d'Oxfam de Port-au-Prince sis au numéro 3 À Pèlerin 2 A, Pétion Ville Haiti.

A noter que le bureau est ouvert du lundi au vendredi de 8H AM à 5H PM.

11- Code de Déontologie.

Oxfam est une ONG Internationale qui partage un ensemble de valeurs et de principes inscrits dans trois outils de gestion appelés (1) Code de conduite, (2) Protocole de dénonciation, (3) Code d'Ethique d'achat d'Oxfam qui servent de référence dans ses engagements avec ses employés et ses partenaires.